

## Classe préparatoire intégrée

pour l'accès au concours externe d'Inspecteur des Finances Publiques

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS  
2015-2016**



MINISTÈRE DES FINANCES  
ET DES COMPTES PUBLICS

**Objet de la CPI :** La mise en place de cette classe s'inscrit dans la politique générale menée en faveur de la diversité, qui est une des priorités de la politique de ressources humaines des ministères économiques et financiers et qui constitue l'un des engagements de la charte pour la promotion de l'égalité dans la fonction publique signée en 2008 par les ministres en charge de la fonction publique.

La CPI organisée par l'École Nationale des Finances Publiques, aide des candidats aux concours d'entrée à la DGFiP, sélectionnés sur des critères sociaux, et ayant le niveau de diplôme requis, à préparer les épreuves du concours.

**Durée de la CPI :** 350 heures de préparation réparties sur une période allant de novembre N à mi-juillet N+1.

### Contenu de la préparation :

- Conseils méthodologiques et d'entraînement en QCM et version en anglais.
- Cours et exercices en note de synthèse et de proposition.
- Cours et exercices en comptabilité générale et analyse financière.
- Devoirs sur table dans les deux matières ci-dessus et dans les conditions du concours.
- Préparation des candidats admissibles au concours à l'épreuve d'entretien avec le jury.

**Conditions d'accès :** Les CPI ont vocation à accueillir des stagiaires ayant une licence ou équivalent.

Ils sont sélectionnés sur des critères sociaux (plafond de ressources pour obtenir une bourse, demandeur d'emploi, études en ZEP, domiciliation en zones urbaines sensibles...)

Les préparants ne sont pas rémunérés, toutefois, ils pourront bénéficier, sous certaines conditions, de l'allocation diversité<sup>1</sup> prévue dans le cadre de l'opération parrainage « fonction publique ». Ils ont également accès aux services scolaires (bibliothèque, restaurant administratif) ainsi qu'à internet.

**Inscriptions :** Les candidats peuvent télécharger en ligne la fiche de candidature et la renvoyer, accompagnée des pièces justificatives mentionnées sur la fiche, à l'adresse suivante : [jean-michel.maurin@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:jean-michel.maurin@dgfip.finances.gouv.fr)

S'ils répondent aux critères requis, une convocation est adressée aux candidats pour participer à une réunion de présentation puis à un entretien de sélection. Les personnes retenues à l'issue de cet entretien, signent une convention avec l'établissement formalisant leurs engagements et ceux de l'administration.

**Nombre de places offertes :** 26.

**Date limite de dépôt des dossiers d'inscription :** 14/10/2016.

**Réunion d'information :** Deuxième quinzaine d'octobre 2016.

**Épreuve orale de sélection :** Début novembre 2016.

**Rentrée de la CPI :** Mi-novembre 2016.

<sup>1</sup> - Le plafond de ressources pour bénéficier d'une allocation pour la diversité est fixé à 33 100 € euros. – Sous réserve de maintien du dispositif.

Pour toutes informations complémentaires :

Contact : Jean-Michel Maurin

[jean-michel.maurin@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:jean-michel.maurin@dgfip.finances.gouv.fr)

04.73.34.70.22

École Nationale des Finances Publiques

1, rue Ledru

63 033 CLERMONT FERRAND CEDEX 1

**Pôle emploi Clermont Est**

20 rue du pré la reine

63 020 Clermont Ferrand cedex 2

numéro d'appel national : **39 49** – 0,11€ par appel depuis une ligne fixe ou une box. Coût d'une communication normale depuis un mobile. Site internet : <http://www.pole-emploi.fr>